

4) Information municipale : Faisant suite à la réalisation d'un nouveau rond-point giratoire à l'intersection de l'avenue P. A. Renoir et du chemin de Mauvéou, le département fera installer des « plateaux traversants » en amont et en aval de ce giratoire, sur l'avenue Renoir. La circulation sera ainsi réduite à 30km/h sur cette portion. La proposition d'installer des « feux intelligents » ne se déclenchant qu'en présence d'un usager souhaitant traverser, particulièrement en sortie des chemins de Mauvéou et de la Ferme, devrait être étudiée par nos élus. Affaire à suivre...

6) Nouvel accident intersection chemins Croix de Palun et avenue P. A. Renoir : Il est grand temps que les autorités se penchent sur cette intersection et y apportent la solution définitive. A la suite du déconfinement, il semble que les usagers se « lâchent » sur les routes.

7) Accès aux plages du Jonquet : Les personnes fréquentant ces plages, bien qu'interdites en raison des risques d'affaissement de la falaise, passent par un accès privé au lieu de suivre le sentier balisé. Les riverains se plaignent à juste titre, car certains de ces citoyens laissent derrière eux bon nombre de débris et font preuve d'incivisme. La Métropole devrait prendre en compte la signalisation indiquant le bon tracé, qui pourtant existe depuis toujours, et qui indique également le nouveau tracé du sentier du Littoral. L'affaire est suivie par le responsable des sentiers littoraux à MTPM, monsieur LE NEANNEC. Nous le contacterons à nouveau pour savoir où en est le dossier.

8) Route de Fabrégas : Mme le Maire nous a remis en début d'année un document de travail décrivant le projet des importants travaux d'aménagement de la route de Fabregas. Une réunion in situ, en présence de l'adjoint de quartier Sud, M. PEURIERE s'est tenu le 8 juin afin d'analyser la propriété d'un riverain fortement impacté. A la suite de quoi, une lettre officielle a été envoyée à ce riverain pour l'informer qu'il ne sera pas impacté par ces aménagements. Nous sommes rassurés pour lui, et à l'avenir nous souhaitons pouvoir consulter le suivi de l'ensemble du projet de réaménagement au fur et à mesure de son avancement.

9) Chemin des Moulières à la Croix de Palun : Cette voie sensée être un exemple d'aménagement est en fait très mal utilisée en raison d'une signalisation défaillante. La piste cyclable non matérialisée n'est que très peu empruntée et le stationnement des véhicules est anarchique. Nous souhaitons vivement une mise en conformité de la totalité de cette voie aménagée à grands frais.

10) Placette des Oiseaux : Une personne, riveraine du terrain communal situé à l'Ouest de la placette des Oiseaux, se plaint du comportement de certains boulistes qui, faute de « Sanisettes », se soulagent contre le mur mitoyen de sa propriété. Nous croyons nous souvenir, que cette même riveraine s'était opposée à la réalisation de toilettes publiques sur le terrain de boules. Drôle de dilemme !
Pour le CILLSOS, nous pensons qu'il est normal que soient installées des toilettes publiques et que ce terrain soit fermé la nuit pour empêcher tout acte d'incivilité.

11) Vallat du Loup : A la suite d'une visite « in-situ » au bas du chemin Paradis, en présence de personnels communaux nous avons insisté pour que les responsables posent une grille horizontale au dessus de l'entrée du conduit sous-terrain du vallat du Loup afin d'empêcher toute aspiration accidentelle en cas de fortes pluies. Nous avons constaté sur place que deux barrières verticales ont été posées à l'aplomb de l'entrée du vallat mais elles n'empêcheront pas une aspiration en cas de chute. Nous sommes dubitatifs quant à l'efficacité de ce dispositif.

12) Préservation de l'environnement : Dans le cadre des travaux d'agrandissement de l'établissement Renault sur l'avenue P. A. Renoir, il semble qu'un bassin de rétention des eaux de lavage soit en cours de réalisation. Ce dispositif devrait interdire tout rejet d'eaux chargées à l'arrière de cet établissement. Affaire à suivre...

13) Entrevue avec les polices nationale et municipale : Suite à l'entrevue accordée aux représentants du CILLSOS, un compte-rendu sera rédigé mais il semble que rien de concret ne se soit dégagé de cette rencontre

14) Vidange des piscines privées : Certains propriétaires procèdent à la vidange de leurs piscines sur la voie publique. Cette opération est strictement interdite. Apparemment, les rejets doivent être dérivés vers le pluvial. Nous demanderons confirmation au service Allo La Seyne.

15) Stationnements anarchiques : Nous constatons trop de stationnements anarchiques dans notre commune où, par exemple, sur la place Isaac Rabin 500 PV y sont distribués chaque année sans résultats concrets sur ces incivismes ! Nous nous interrogeons sur le fonctionnement des caméras de surveillance. Il semble qu'aucune surveillance ne soit réalisée en temps réel. Leur consultation n'est faite qu'en cas d'accident. Quant à la caméra située en haut du mat sur la placette des Oiseaux, il semble qu'elle n'ait été mise en place que pour le décor et pour faire plaisir aux riverains. Depuis son installation, soit environ trois ans, une seule extraction à été réalisée !

16) Prévision de hausse d'effectif à la police municipale : Selon nos informations, 8 agents supplémentaires viendront renforcer l'effectif actuel.

17) Trafic routier perturbé : Les médias nous ont précisé les détails des modifications apportées au trafic routier qui impacteront la totalité des voies de circulation à l'Est comme à l'Ouest de Toulon sur l'autoroute. Ces informations concernent tout particulièrement les limitations de vitesse. Soyez vigilants !

18) Forum des associations : Il se tiendra le samedi 4 septembre sur le parc de la Navale. Comme à chacune de ces manifestations, notre CIL y sera représenté en y tenant une permanence.

19) Chemin de La Seyne à Bastian : Un de nos adhérents résidant le long de cette voie, nous a transmis la copie d'une lettre qu'il a adressé à madame le Maire dans laquelle il dénonce l'insécurité routière et les nuisances sonores. Ce chemin, au fil des ans, est devenu un des axes principaux reliant le Nord au Sud de notre commune et cela engendre un trafic routier très important. Pour autant, les aménagements n'ont pas suivi et nous nous retrouvons dans une situation très compliquée. Il est urgent que les pouvoirs publics en prennent conscience et agissent en conséquence.

20) Réponses de Allo La Seyne suite aux visites en mini bus des 17 et 18 mai : Deux tableaux nous ont été remis pour répondre aux nombreuses interrogations émises lors de ces visites.

21) Tour de table :

- J-C Bernengo souhaite connaître quel est le responsable de la destruction des cultures sur le terrain en jachère de Mauvéou. L'association de bénévoles qui avait « illégalement » réalisé ces plantations, avait agi en contravention avec la loi, mais dans un but humanitaire. Dommage, et quel gâchis !!!

- S Ardouin a observé que quelques travaux d'entretien ou de réfections sont entrepris dans les locaux de l'ancienne « Auberge du Loup » Nous souhaitons connaître quel avenir est destiné à cet établissement où nous tenions une réunion de quartier annuelle.

- F. Pourchier, constatant une panne d'éclairage public qui durait depuis quelques jours sur la section Ouest du chemin de Bremond, a contacté « Allo La Seyne ». La panne a été réparée, le circuit a été rétabli sous deux jours. Merci à Allo La Seyne.

- J. Meduri est assez satisfait des entrevues très cordiales avec les responsables de la Mairie, mais déplore le manque de pouvoir de ces personnes car il semble que seule Mme la Maire possède le pouvoir de décision. Il souhaite fortement que soit envisagée une entrevue directe avec Mme Le Maire.

- Notre Président n'est pas du tout satisfait de voir diminuer le nombre de rotations des bus de la ligne 81 desservant les quartiers Fabrégas et la Verne en période « Hors scolaire ». Les usagers habituels sont privés de transports collectifs. Nous aimerions connaître les motivations de la compagnie de transports du « Réseau Mistral ».

10) Invitations :

- Le 14.07.21 : Cérémonies officielles pour la commémoration du 14 juillet 1789

11) Lu dans la presse :

- Le 07.06.21 : Une opération « sans voiture » inédite au collège L'Herminier
- Le 08.06.21 : Dépotoirs dans la nature : « faire cesser l'impunité »
- Le 08.06.21 : René Raybaud pleure son « grand frère de théâtre », Romain Bouteille
- Le 09.06.21 : L'opération « sans voiture » atteint son but à L'Herminier
- Le 11.06.21 : La Cité de la mer peut-elle encore voir le jour ?
- Le 14.06.21 : Le nom de Serge Malcor associé à un site exceptionnel
- Le 18.06.21 : La plage de Mar Vivo rechargée avec du sable 100 % local
- Le 19.06.21 : La plage des Sablettes obtient le pavillon bleu
- Le 19.06.21 : Une lycéenne invitée à l'Appel du 18 juin
- Le 21.06.21 : L'ancien maire Maurice Paul est mort
- Le 25.06.21 : La vitesse dans le viseur de la police
- Le 26.06.21 : Des dizaines d'élèves associés à la restauration du Laborieux
- Le 28.06.21 : Le CIL Nord-Est face aux enjeux du quartier
- Le 29.06.21 : Le terrain de Mauvéou bientôt évacué
- Le 30.06.21 : Les cultures de Mauvéou détruites par un bulldozer
- Le 02.07.21 : La ville prépare la gestion directe du complexe Barban

🚦 **12H00 : Fin de la réunion du Bureau.**

Le secrétaire de Séance :
1^{er} vice-président du CILLSOS
Francis POURCHIER

Le Président du CILLSOS :
Jean- Claude BARDELLI

**Prochaine réunion du Conseil d'Administration
le samedi 11 septembre 2021 à 9h30
Maison Jean Bouvet**

Copies :

- Mme le Maire de la Seyne sur Mer
- Mme la Députée de la 7^{ème} circonscription
- Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de Mme Le Maire
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandriner
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord
- Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional
- M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe
- M. le Commissaire Stéphane GARCIN de la Police Nationale
- M. le Directeur de la Police Municipale.
- Allô La Seyne - Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise
- Collectif des CIL de La Seyne sur Mer
- Lotissements adhérents (21 + 2 correspondants de secteurs)
- Membres du C.A (9)
- Archives CILLSOS 2021